

[Detail Actualité](#)

1 février 2015 - 14 : 12



23/03/2012

Séjours en centres de vacances, le temps des inscriptions

Jeunesse / Education

Cette année, plusieurs séjours en centres de vacances (séjour tonique ou séjour découverte) sont proposés pour les enfants brestois de 6 à 17 ans. Beaucoup de nouveautés cette année. Pour l'été 2012, les pré-inscriptions se déroulent du 26 mars au 23 avril.

Comme chaque année, la Ville de Brest propose en partenariat avec des associations d'éducation populaire des séjours en centres de vacances, pour des enfants dès 6 ans, et adolescents, jusqu'à 17 ans.

Au programme cette année, de nouvelles destinations, des séjours toniques et découverte :

- Les plus jeunes profiteront au choix de l'air marin de la côte atlantique à Préfailles ou Noirmoutier, de la pratique d'activités toniques sur le site naturel de l'Île aux Pies. Ils s'initieront à un voyage atypique en roulotte au cœur d'une Mayenne pleine de charme.
- Au-delà de l'hexagone, des nouvelles destinations sont proposées pour les adolescents : la Corse entre mer et montagne, une itinérance croate, une rencontre avec le folklore sicilien ou l'aventure authentique en Slovénie.

Il sera possible, à l'aide des coupons de pré-inscription insérés à l'intérieur des brochures « Idées séjours en centres de vacances », de pré-inscrire les enfants des familles brestoises.

Le calendrier des inscriptions

- Dès le 26 mars 2012, [la brochure contenant la fiche de pré-inscription](#) est mise à disposition des familles en mairie centrale et dans les mairies de quartier (elle peut par ailleurs être consultée dans les écoles publiques). Pour se pré-inscrire, les familles doivent compléter [la fiche de pré-inscription insérée dans la brochure](#), et la retourner par courrier à l'adresse indiquée (Service Actions Éducatives), ou la déposer directement en mairie centrale.

- À partir du lundi 23 avril, une réponse est adressée à chaque famille pour valider les demandes.
- Du 26 avril au 6 mai : retrait du dossier d'inscription définitif, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h, dans le hall d'accueil de la mairie centrale, à l'accueil Enfance.
- Du 9 au 23 mai : retour des dossiers d'inscriptions dûment complétés avec le versement obligatoire des 10% d'arrhes (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h, dans le hall d'accueil de la mairie centrale, à l'accueil Enfance).

[En savoir plus](#)